

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO**

Date : Le 23 avril 2022 à 8 h 30

Lieu : La réunion a eu lieu en face à Timmins, avec divers sites par Teams.

Présences : Nicole Arcand
Jules Duchesne
Michel Faucon, vice-président
Denis Labelle, président
Clara McKinnon
Lucie Paquin
Michel Séguin, vice-président

Kaitlin Tremblay, élève conseillère

Yves Laliberté, directeur de l'éducation
Patrick Cantin, directeur du service des installations
Lynn Fecteau, directrice du service des ressources humaines
Renée Baril, directrice du service des finances
April Rosenberger, surintendante de l'éducation
Michel Pagé, surintendant de l'éducation
Natalie Joncas-Raymond, surintendante des affaires
Guylaine Scherer, directrice du service des communications
Lynn Lauzon, adjointe administrative

Absences : Roger Brazeau
Liliane Francis
Manon Henrie-Cadieux
Jeannette Labrèche
Brandon Bennett, élève conseiller
Gabrielle Ormandy, élève conseillère

Jamie Point, directeur des services informatiques

Invités : Nancy Séguin, directrice de l'École publique Étoile du Nord
Roch Mageau, directeur de l'École secondaire publique l'Alliance

1. OUVERTURE DE LA SESSION ET APPEL NOMINAL

Conseiller Labelle, président du Conseil, procède à l'ouverture de la session et à l'appel nominal à 8 h 32. Il constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES TRADITIONNELS

Conseillère Arcand procède à la lecture de la reconnaissance des territoires traditionnels.

3. LECTURE DE LA VISION/MISSION DU CONSEIL

Conseillère McKinnon procède à la lecture de la vision et mission du Conseil.

4. RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

Conseiller Labelle, président du Conseil, procède à la lecture de la reconnaissance qui suit :

Tristement, le CSPNE reconnaît le décès, le 18 mars 2022 à l'âge de 64 ans, de Mme Nicole Marie Brazeau (Lacroix), mère de deux garçons, grand-mère de 4 petits-enfants et épouse du conseiller Roger Brazeau.

5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT

Il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 22-R-027 : 23-04-2022

Proposée par : M. Faucon

Appuyée par : L. Paquin

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 23 avril 2022, tel que présenté. **ADOPTÉE**

7. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DÉLÉGATIONS

Aucune audition n'est présentée.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2022

Résolution n° 22-R-028 : 23-04-22

Proposée par : N. Arcand

Appuyée par : J. Duchesne

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2022, tel que présenté. **ADOPTÉE**

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, fait un retour sur la discussion qui avait eu lieu en lien avec le poste laissé vacant par Denis Boyer. Le groupe discute du fait qu'il serait sage de combler le poste avant les élections car ceci permettrait à la personne choisie d'obtenir de l'expérience pertinente et de se familiariser avec le rôle de conseiller scolaires. Pour ce faire, la résolution suivante est soumise pour approbation :

Résolution n° 22-R-029 : 23-04-22

Proposée par : L. Paquin

Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil approuve la nomination de Monsieur Bruce Cazabon au poste vacant de conseiller scolaire pour la région de Parry Sound pour le terme finissant le 14 novembre, sujet au fait qu'il rencontre les critères d'admissibilité. **ADOPTÉE**

10. RAPPORTS

10.1 Présentation des directions d'école

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à monsieur Y. Laliberté. Il fait un retour sur la décision prise lors de la dernière réunion du Comité de gouvernance à l'effet que les présentations des directions doivent traitées des plans en place qui leur permettent d'atteindre les objectifs du plan stratégique.

Il cède ensuite la parole aux directions des écoles de la région d'Iroquois Falls qui font une courte présentation mettant en vedette l'excellence et le bien-être au sein des écoles Étoile du Nord et l'Alliance. Madame N. Séguin apporte des précisions sur le programme de fruits et légumes qui est vigueur à son école. Pour sa part, Monsieur R. Mageau met l'accent sur l'intégration d'un nouveau processus mis en place afin d'enrichir la capacité du personnel à mieux accomplir leurs tâches et plus précisément le dossier de l'enseignant responsable de la réussite des élèves (ERRÉ). Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, confirme que la dotation ERRÉ verra une augmentation accrue l'année prochaine, ce qui représente un investissement important de la part du CSPNE.

10.2 Rapport de la direction de l'éducation

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation. Il fait le point sur le plan stratégique (PSP) et sur la réouverture des écoles à l'utilisation communautaire. Une version finale du PSP devrait être soumise pour recommandation d'adoption à la prochaine réunion du Conseil.

Il poursuit en confirmant qu'une augmentation de 20 % a été accordée au financement du Consortium pour les élèves du Nord (CÉNO). Le mois dernier, conseillère Paquin avait attiré l'attention du groupe au fait que le rapport annuel du CÉNO indique que 65 % de leur financement est accordé à la « gouvernance et l'administration » et que cela paraît élevé. Monsieur Y. Laliberté s'engage à s'informer davantage et à rendre réponse aux conseillers et conseillères scolaires.

En ce qui a trait aux cérémonies de fin d'année, un tableau est soumis afin d'informer les conseillers et conseillères scolaires des dates des cérémonies. Conseiller Labelle, président du Conseil, précise qu'il revient aux conseillers et conseillères scolaires de remettre les bourses du CSPNE. L'administration assurera les suivis nécessaires.

10.3 Rapport des élèves conseillers élus et élèves conseillères élues

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à élève conseillère K. Tremblay. Elle fait le point sur les activités qui ont eu lieu dans les écoles secondaires du CSPNE depuis le mois de février.

10.4 Procès-verbaux des conseils d'école

Le procès-verbal suivant a été soumis :

- École publique aux Quatre-Vents : le 9 décembre 2021

11. COMPTES RENDUS DES COMITÉS

11.1 Comité consultatif de l'enfance en difficulté

Rapport de la réunion du 1^{er} février 2022

N. Arcand

Rapport de la réunion du 1^{er} mars 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à conseillère Arcand, présidente du Comité consultatif de l'enfance en difficulté.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

11.2 Comité des Ressources humaines L. Paquin

Rapport de la réunion du 8 mars 2022

Rapport de la réunion du 12 avril 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseillère Paquin, présidente du Comité des Ressources humaines. Elle partage le fait que la séance de placement aura lieu au mois d'avril, ce qui est une excellente nouvelle.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

11.3 Comité ad hoc pour les effectifs au secondaire N. Arcand

Rapport de la réunion du 7 mars 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseillère Arcand, vice-présidente du Comité ad hoc pour les effectifs au secondaire.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

11.4 Comité informatique pédagogique intégré M. Faucon

Rapport de la réunion du 9 mars 2022

Résolution n° 22-R-030 : 23-04-22

Proposée par : C. McKinnon

Appuyée par : M. Séguin

QUE le Conseil approuve l'option présentée pour la mise à jour de la salle du Conseil à
ÉS Renaissance, jusqu'à une valeur maximale de 25 000 \$. **ADOPTÉE**

11.5 Comité des politiques M. Faucon

Rapport de la réunion du 6 avril 2022

Résolution n° 22-R-031 : 23-04-22

Proposée par : N. Arcand

Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil approuve la politique/DA FIN-001 « Achats et appels d'offres », telle
que révisée. **ADOPTÉE**

Résolution n° 22-R-032 : 23-04-22

Proposée par : M. Faucon

Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil approuve la politique/DA INF-010 « Utilisation responsable des
services infonuagiques », telle que révisée. **ADOPTÉE**

Résolution n° 22-R-033 : 23-04-22

Proposée par : M. Faucon
Appuyée par : N. Arcand

QUE le Conseil approuve la politique/DA CON-016 « Procédure des assemblées délibérantes », telle que révisée. **ADOPTÉE**

Résolution n° 22-R-034 : 23-04-22

Proposée par : C. McKinnon
Appuyée par : N. Arcand

QUE le Conseil approuve la politique/DA FIN-013 « Frais de déplacement, de repas et d'accueil », telle que révisée. **ADOPTÉE**

Résolution n° 22-R-035 : 23-04-22

Proposée par : N. Arcand
Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil approuve la politique/DA ELE-app-034 « Apprentissage parallèle pour élèves dispensés de fréquenter l'école », telle que révisée. **ADOPTÉE**

Résolution n° 22-R-036 : 23-04-22

Proposée par : M. Faucon
Appuyée par : N. Arcand

QUE le Conseil approuve la politique/DA ELE-adm-039 « Accès aux lieux scolaires », telle que révisée. **ADOPTÉE**

Résolution n° 22-R-037 : 23-04-22

Proposée par : L. Paquin
Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil approuve la politique/DA ELE-séc-052 « Prévention et intervention en matière de violence et de l'intimidation », telle que révisée. **ADOPTÉE**

Résolution n° 22-R-038 : 23-04-22

Proposée par : N. Arcand
Appuyée par : M. Faucon

QUE le Conseil approuve la politique/DA ELE-app-062 « Reconnaissance des acquis », telle que présentée. **ADOPTÉE**

11.6 Comité des services financiers

L. Paquin

Rapport de la réunion du 12 avril 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à conseillère Paquin, présidente du Comité des services financiers.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

12. RAPPORT DE L'ACÉPO

En raison du fait que conseiller Séguin a dû s'absenter de la dernière réunion de l'ACÉPO, conseiller Labelle, président du Conseil, fait le point sur le dossier.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport verbal.

13. AVIS DE MOTION/QUESTIONS À L'ÉTUDE

Un avis de motion a été soumis de la part de conseillère Paquin comme suit :

QUE le Conseil étudie la question du transport scolaire pour identifier s'il y a des modifications à faire pour assurer un transport scolaire sécuritaire plus fréquent, plus ciblé et pour obliger les transporteurs à offrir un service adéquat, pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est suggéré que cet item soit traité à huis clos. Tous sont d'accord avec cette suggestion.

14. DÉPÔT DES QUESTIONS DES MEMBRES

Un tour de table permet à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, de recueillir les questions des membres.

Une préoccupation est soulevée de la part de conseillère Paquin sur l'utilisation des micro-ondes dans les écoles. Elle cherche à connaître la position du CSPNE sur le sujet.

Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, précise que des suivis ont été faits auprès de nos assureurs et qu'ils sont de l'avis que l'utilisation du micro-ondes pose un grave danger en raison de la possibilité de brûlures ou d'explosion et que la réduction de risques est ce qui est souhaitée. De plus, à l'élémentaire il faut assurer la supervision et mettre des plans d'utilisation en place, ce qui n'est pas toujours évident.

Il est aussi question du fait que certaines écoles ont des cuisines mais qu'il est difficile de trouver des pourvoyeurs.

L'administration s'engage à effectuer une analyse afin de déterminer ce qui est en place au sein des écoles du CSPNE. C'est un dossier à suivre.

15. SUJETS DIVERS

15.1 Tableau des résolutions adoptées en séance publique

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, qui passe en revue les 5 résolutions qui figurent au tableau des résolutions non complétées et répond aux questions des membres.

15.2 Effectifs scolaires au 31 mars 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, qui fait un survol des données en date du 31 mars 2022. Il apporte des précisions sur les données comprises dans le tableau afin d'en faciliter la compréhension et répond aux questions des membres.

15.3 Tableau des célébrations de fin d'année 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à monsieur Y. Laliberté. Les conseillers et conseillères scolaires sont invités à faire part de leur disponibilité à Mme L. Lauzon, adjointe administrative. Elle assurera les suivis nécessaires en lien avec les cérémonies de fin d'année.

15.4 Élections municipales 2022
Résolution n° 22-R-039 : 23-04-2022

Proposée par : M. Faucon
Appuyée par : M. Séguin

QUE le Conseil approuve la formation d'un comité de vérification de conformité en respect du paragraphe 81.1 (1) de la Loi de 1996 sur les élections municipales de l'Ontario auquel seront nommées les personnes suivantes :

Natalie Joncas-Raymond, surintendante des affaires	Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario
Marc Cantin, surintendant des affaires	Conseil scolaire catholique Franco-Nord
Mario Filion, directeur des services financiers	Conseil scolaire catholique des Grandes-Rivières
Alain Gélinas, surintendant des affaires	Conseil scolaire du Grand Nord de l'Ontario
Maryse Barrette, surintendante des affaires	Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario
Michelle Ebert, directrice du service des finances	Conseil scolaire catholique des Aurores Boréales

ADOPTÉE

QUE le Conseil entérine les résolutions suivantes soumises pour vote électronique le 4 avril 2022 :

Résolution n° 22-R-040 : 23-04-2022

Proposée par : N. Arcand
Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil désigne les secteurs D, F, G et H (qui comprennent les municipalités de D : New Liskeard, Temagami, Coleman, Latchford, Cobalt, Town of Haileybury, Harris Dymond, Hudson, Kerns, Harley, Casey, Brethour, Hilliard, Armstrong, James, Dack, Charlton, Evanturel, Englehart Town, Chamberlain, Matachewan, McGarry, Larder Lake, Kirkland Lake, Kirkland Lake Locality Education, Timiskaming Locality Education; F : Cochrane, Cochrane Iroquois-Falls/BR-Matheson Locality; G : Hearst, Hornepayne, Hearst Locality Education, Mattice-Val-Côté; H : Iroquois Falls, Black River-Matheson) comme étant des secteurs à faible population.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-041 : 23-04-2022

Proposée par : M. Faucon
Appuyée par : L. Paquin

QUE, conformément à l'article 4(2) du Règlement de l'Ontario 412/00 intitulé « Élections aux conseils scolaires de district et représentation au sein de ces conseils », le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario prévoit que la somme des quotients électoraux des municipalités désignées comme municipalités à faible population soit augmentée d'un (1).

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-042 : 23-04-2022

Proposée par : C. McKinnon
Appuyée par : M. Séguin

QUE le Conseil maintienne le nombre de conseillers et de conseillères scolaires à douze (12) pour les élections de l'année 2022.

ADOPTÉE

15.5 Correspondance reçue (1)

- Lettre du MÉO – approbation des calendriers scolaires 2022-2023

16. **SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE POUR PASSER À HUIS CLOS**

Résolution n° 22-R-043 : 23-04-2022

Proposée par : M. Séguin

Appuyée par : M. Faucon

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 23 avril 2022 passe à huis clos à 10 h 34.

ADOPTÉE

17. **ADOPTION EN OUVERT DES PROPOSITIONS ADOPTÉES À HUIS CLOS LE 23 AVRIL 2022**

Résolution n° 22-R-044 : 23-04-22

Proposée par : N. Arcand

Appuyée par : L. Paquin

QUE le Conseil approuve l'ajout d'un poste de superviseur clinique à l'équipe des services sociaux.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-045 : 23-04-2022

Proposée par : N. Arcand

Appuyée par : L. Paquin

QUE le Conseil accepte de mettre en réserve 818 000 \$ des surplus existants, afin de couvrir la nouvelle bourse des finissants de 12^e année pour les années 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-046 : 23-04-2022

Proposée par : M. Faucon

Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil mandate l'administration d'effectuer une étude de la bourse des finissants pendant l'année 2025 afin de mesurer le niveau de rétention et de recrutement et ainsi déterminer si une ligne budgétaire de bourses doit être prévue au budget 2026-2027 du CSPNE.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-047 : 23-04-2022

Proposée par : C. McKinnon

Appuyée par : M. Faucon

QUE le Conseil autorise la 3^e absence consécutive du conseiller Brazeau, conformément à l'article 228(1) de la Loi sur l'éducation, L.R.O. 1990, chap. E.2.

ADOPTÉE

18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution n° 22-R-048 : 23-04-2022

Proposée par : C. McKinnon

Appuyée par : M. Séguin

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 23 avril 2022 soit levée à 12 h 45.

ADOPTÉE

Yves Laliberté
Directeur de l'éducation et trésorier

Denis Labelle, DHA
Président du Conseil

Lynn Lauzon
Adjointe administrative et procès-verbaliste